

CHAPITRE 6

INSTITUTIONS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

La communication dans l'équipe pluridisciplinaire.	▶ 6060	▶ 78
Découverte du jeu théâtral - S'exprimer et communiquer pour accompagner.	▶ 6061	▶ 79
Repérer les risques de maltraitance, pour une bientraitance au quotidien .	▶ 6062	▶ 80
Vous accompagner dans vos projet de changement...	▶ 6063	▶ 81
Famille - institution.	▶ 6064	▶ 82
Le projet global personnalisé.	▶ 6065	▶ 83
Rédiger les projets personnalisés.	▶ 6066	▶ 84
Améliorez vos écrits professionnels .	▶ 6067	▶ 85
Les écrits professionnels - Aspects juridiques.	▶ 6068	▶ 86-87
Droit et accompagnement des personnes handicapées.	▶ 6069	▶ 88-89
Bien vivre en Maison d'Accueil Spécialisée .	▶ 6070	▶ 90
Un externat pour des personnes polyhandicapées.	▶ 6071	▶ 91
Réfléchir une Architecture des lieux de vie en adéquation avec le projet.	▶ 6072	▶ 92

Référence ▶ 6060

Intervenant ▶

Georges TREHIN,
Formateur consultant,
ancien directeur de
l'établissement « le
Poujal » (CESAP).

Intra-établissement

Durée ▶ 3 jours
(2 jours puis 1 jour).

Coût ▶ 1150 € / jour
S'ajoutent les frais de
déplacement et d'héber-
gement du formateur.

LA COMMUNICATION DANS L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



1.OBJECTIFS /

- ▶ Renforcer et développer les outils de communication.
- ▶ Repérer les freins et être capable d'élaborer des actions efficaces pour les dépasser.
- ▶ Transmettre l'information utile de façon motivante.

2.CONTENU /

▶ **Les principes de base de la communication**

Les postulats.
Les positionnements personnels.
Le cadre de référence.

▶ **Les outils de la communication**

L'écoute active.
La reformulation.
Le feed-back.
Le questionnement.

▶ **Informer et communiquer**

Comment faire passer une information motivante ?
Information transmise sans relais, sans intermédiaire.
Information transmise avec relais.
Information descendante avec un ou plusieurs relais.
Recueil d'information ascendante.

▶ **Les situations de communication difficiles**

- Les différents types de conflit :
De subordination.
Entre collègues.
Entre services.
- Les mécanismes en jeu :
La gestion des tensions et des conflits.
La négociation.

3.MÉTHODE /

Pédagogie interactive.
Alternance entre les notions théoriques et concepts, et mises en situation concrètes.
Basée sur les attentes des participants, l'analyse des besoins permettra l'adéquation de l'action de formation avec le programme de la session.

DÉCOUVERTE DU JEU THÉÂTRAL

S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER POUR ACCOMPAGNER ■■■

L'accompagnement de personnes dépendantes nécessite un travail personnel qui met en jeu le corps, la voix, les émotions pour aborder un quotidien exigeant.

Chaque temps de cette vie quotidienne sollicite le professionnel dans sa spontanéité.

Ce stage propose d'expérimenter ses propres réactions à partir de situations ludiques et improvisées. L'expression théâtrale est un moyen privilégié pour favoriser la maîtrise de soi et pour éprouver ses capacités créatives.

1.OBJECTIFS /

- ▶ A partir d'expériences d'improvisation proposées par un comédien, découvrir :
 - le plaisir de jouer, d'exprimer des émotions à partir de consignes en restant toujours maître de son jeu,
 - le travail du geste et du mouvement,
 - l'écoute de soi,
 - l'échange avec les autres.
- ▶ Expérimenter les différentes composantes du jeu théâtral : travail du corps, placement de la voix, gestion des émotions, écoute et disponibilité, rapport à l'espace, au partenaire.
- ▶ Se désinhiber, s'amuser, retrouver l'imaginaire de l'enfance, s'affirmer, tenter, oser, se découvrir.
- ▶ Comprendre les effets de groupe et ce qui favorise la confiance au sein d'un groupe.

2.CONTENU /

- ▶ Le corps en activité, au sein d'un groupe
- ▶ La notion de partenaire, l'harmonie dans le groupe, la confiance, l'assurance
- ▶ La construction de personnages
- ▶ La création d'objets imaginaires pour évoquer l'environnement. Explorer l'espace
- ▶ S'exprimer et se faire comprendre sans l'appui du langage et du texte
- ▶ Exprimer, déformer, amplifier, exagérer à travers différents exercices d'improvisation dont les thèmes sont proposés
- ▶ Conter, jouer, bruiteur en groupe sur des situations improvisées

3.MÉTHODE /

Echauffements
Exercices ludiques
Improvisation

4.PUBLIC /

Tout professionnel accompagnant des personnes dépendantes.

5.TENUE CONSEILLÉE /

vêtements larges – chaussures souples

6.NOMBRE DE PARTICIPANTS /

12 participants maximum.

Intervenant ▶
Manuel GARAVINI, comédien.

Intra-établissement

Durée ▶ 2 jours.

Coût ▶ 1150 € / jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Inter-établissements

Dates ▶

3, 4 octobre 2011

Lieu ▶ Paris.

Coût ▶ 390 €

Intervenants ▶

En fonction de la nature de la demande,

- ▶ Véronique LOGEALS, juriste
- ▶ Nicole LOMPRES, philosophe, psychanalyste.
- ▶ Francis MESSER, analyste et formateur consultant.
- ▶ Susanne ÖHRN, psychologue et formatrice
- ▶ Dr Anne ROUBERGUE, médecin pédiatre

Intra-établissement

Durée ▶ 4 jours (2 fois 2 jours).

Coût ▶ 1150 € / jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

REPÉRER LES RISQUES DE MALTRAITANCE POUR UNE BIEN TRAITANCE AU QUOTIDIEN



1.OBJECTIFS /

- ▶ Observer, repérer, recenser les signes qui conduisent une institution et les professionnels vers des attitudes maltraitantes.
- ▶ Prendre en compte les spécificités des différentes pathologies ainsi que l'organisation institutionnelle afin de comprendre les comportements qui en résultent.
- ▶ S'interroger sur sa manière d'être acteur, de manière individuelle mais aussi collectivement.
- ▶ Acquérir des connaissances juridiques sur le thème proposé et comprendre les enjeux des nouvelles législations et la place laissée à la responsabilité des professionnels.
- ▶ Définir des pistes de travail pour assurer une bien traitance au quotidien.
- ▶ Mettre en place un système interne de régulation permettant d'assurer la pérennité des actions menées.

2.CONTENU /

- ▶ Présentation du thème (contexte législatif et politique)
- ▶ Définition de la maltraitance (autorités internationales et nationales, doctrine)
- ▶ Les principaux types de handicaps rencontrés dans les institutions concernées et les conséquences comportementales : comprendre et réagir
- ▶ Les causes structurelles et individuelles liées à la maltraitance
- ▶ Les obligations légales en matière de signalement d'actes de maltraitance
- ▶ De l'évaluation au signalement (difficultés, saisine des autorités administratives ou judiciaires)
- ▶ Conséquences (enquête administrative, poursuites judiciaires éventuelles)
- ▶ La prévention des risques
- ▶ Analyser les types de fonctionnement individuels ou collectifs qui conduisent à des comportements maltraitants

- ▶ Travail sur la communication interpersonnelle
- ▶ Travail de tiers
- ▶ Soutien professionnel
- ▶ Réactiver ses motivations, donner un sens à sa mission auprès de personnes très handicapées
- ▶ Repérer ses limites, les risques d'épuisement ou d'usure professionnelle
- ▶ Apprendre à se relaxer et à gérer son stress.
- ▶ Mise en place d'un observatoire de bonnes pratiques en vue de l'élaboration d'un référentiel

3.MÉTHODE /

Exposés théoriques et débats, études de situations apportées par les participants, échanges d'expériences, documents.

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS DE CHANGEMENT



Dans le cadre des orientations de la loi 2002 (ou bien face à certaines situations de crise : tensions, conflits, dysfonctionnements, relations difficiles avec les familles...), les structures et institutions peuvent être conduites à envisager des changements dans leur organisation, dans les pratiques professionnelles, à redéfinir les “règles du jeu”. Ce type de démarche nécessite le plus souvent l’intervention d’un intervenant extérieur chargé d’accompagner la mise en œuvre du changement souhaité.

1.OBJECTIFS /

En fonction de la nature de la demande, les objectifs peuvent être très variables, cependant la construction d’un projet passe généralement par trois phases :

- ▶ Réalisation d’un diagnostic partagé (ou évaluation collective)
- ▶ définition des objectifs de changement et élaboration de la stratégie
- ▶ Construction d’un nouveau « cadre de référence » (projet d’établissement, charte, référentiel de pratiques professionnelles...) qui va concrétiser le travail qui sera réalisé par l’ensemble des acteurs du projet.

2.MÉTHODE /

Nous sommes convaincus que les changements durables et profonds ne peuvent se faire qu’avec la participation active de l’ensemble des acteurs du projet (direction, cadres, professionnels, familles, usagers, partenaires institutionnels...). C’est pourquoi, sur un plan pragmatique, l’accompagnement méthodologique qui sera réalisé par l’équipe de CESAP Formation repose sur l’organisation et l’animation de phases de travail collectif.

Il s’agira aussi, à travers l’alternance entre des phases de réflexion et des phases de production, de développer une dynamique de changement collectif susceptible de donner du sens à l’évolution souhaitée.

3.PUBLIC /

Toute structure ou institution

Intervenant ▶ Marc VIGNAL, psychosociologue, consultant et formateur (en fonction de la nature du projet d’autres intervenants du réseau CESAP Formation seront susceptibles d’intervenir dans leur champ de compétence).

Intra-établissement

Durée ▶ Les modalités d’intervention ainsi que l’organisation générale du projet sont à définir en fonction de la nature de la problématique ainsi que des contraintes de l’établissement.

Nous vous proposons donc la réalisation d’un pré-diagnostic.

D’une durée de 1 à 2 jours, cette étape d’évaluation de la situation sera effectuée par le consultant avec l’équipe de direction et fera l’objet d’une restitution formelle.

Coût ▶

Pré diagnostic : 1280 € / jour
Module de formation : 1150 € / jour
Proposition sur devis en fonction du projet.

Référence ▶ 6064

Intervenante ▶

Marie-Thérèse GRAVELEAU,
Formatrice Consultante, Paris.

Intra-établissement

Durée ▶ 3 à 4 jours.

Leur répartition dans le temps est modulable suivant le travail de réflexion choisi.

1 ou 2 jours pourront être proposés pour un suivi du travail initié.

Coût ▶ 1150 € / jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

FAMILLE - INSTITUTION

Dans le cadre de structures et services accueillant des personnes polyhandicapées, la collaboration parents/professionnels s'inscrit dans la cohérence du projet d'accompagnement personnalisé de l'enfant, l'adolescent, l'adulte.

Comment construire ensemble un travail qui s'inscrit dans une histoire déclinée à plusieurs voix ?

1.OBJECTIFS /

- ▶ Identifier sa place et son rôle spécifique dans la structure, reconnaître et s'appuyer sur les compétences des familles.
- ▶ Mesurer l'importance de la qualité du lien famille / institution dans le développement et l'épanouissement de l'enfant, l'adolescent ou l'adulte polyhandicapé.
- ▶ Le professionnel en situation d'encadrement prendra la mesure de son rôle dans la proposition et la garantie des espaces de rencontre et dans l'élaboration du partenariat avec les familles.

2.CONTENU /

- ▶ A partir des places des différents acteurs, identifier et analyser la complexité des relations.

- ▶ Appréhender les enjeux des systèmes de référence : association, famille, établissement ou service.
- ▶ Expérimenter les outils permettant une réelle écoute de l'autre.
- ▶ Travailler le lien et le sens de la rencontre à partir d'une parole énoncée dans une élaboration du quotidien.

3.MÉTHODE /

Ce stage s'inscrit dans l'histoire de l'établissement et son programme sera précisé avec les directions pour correspondre aux axes de travail retenus.

- ▶ Proposition de temps de travail spécifiques avec l'équipe d'encadrement pour identifier son rôle d'initiateur et de soutien dans la mise en place de cette collaboration.

- ▶ Apport de références théoriques s'inscrivant dans une dimension pluridisciplinaire (psychosociale, systémique, analytique).
- ▶ Analyse de situations concrètes : temps d'élaboration individuel et en groupe.
- ▶ Temps de travail professionnels/familles dans lequel chacun, à partir de son expérience, participe à la construction du projet commun.

4.PUBLIC /

Ce stage s'adresse à tout personnel d'un établissement ou d'un service

LE PROJET GLOBAL PERSONNALISÉ



Référence ▶ 6065

Intervenants

- ▶ Roland LEFEVRE, Directeur EME et MAS,
- ▶ Docteur Annick CHAMPOLION PUEL, médecin de médecine physique et de réadaptation, établissements CESAP de l'oise.

Intra-établissement

Durée ▶ 4 jours.

Coût ▶ 1150 € / jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

L'important niveau de dépendance de la personne polyhandicapée nécessite le développement et la mise en place de modalités d'accompagnement adaptées à ses besoins spécifiques de soins et d'éducation.

Le projet individuel permet d'élaborer des objectifs de travail concrets et adaptés aux besoins de la personne accueillie.

La méthodologie du projet individuel facilite également l'évaluation, le réajustement et le recadrage des objectifs.

La réflexion sur le projet individuel engage une discussion sur l'organisation globale de la structure d'accueil, sur sa mission et sur les moyens mis en œuvre.

1. CONTENU /

- ▶ Les besoins de la personne polyhandicapée.
- ▶ Rappel théorique sur les origines et les causes du polyhandicap.
- ▶ Les référentiels cliniques.
- ▶ Les référentiels théoriques et les compétences spécifiques à mettre en œuvre auprès des personnes polyhandicapées.
- ▶ Les différents niveaux d'intervention.
- ▶ Différencier les rôles et les fonctions.
- ▶ Pluridisciplinarité et transdisciplinarité.

- ▶ Définir des modalités de régulation.
- ▶ Articuler le projet individuel au projet d'établissement.
- ▶ Le projet d'établissement et les politiques publiques.
- ▶ Identifier les enjeux institutionnels.
- ▶ Repérer les stratégies en présence.
- ▶ Réguler les jeux des différents acteurs.

2. MÉTHODE /

Supports cliniques, théoriques, réglementaires et législatifs.

Participation active des stagiaires à partir d'exemples concrets de leur vécu professionnel.

Analyses des pratiques en cours dans l'établissement.

RÉDIGER LES PROJETS

Référence ▶ 6066

Intervenant ▶

François FLAMENT, formateur consultant, animateur d'ateliers d'écriture.

Intra-établissement

Durée ▶ 1ère partie : 1 ou 2 jours

▶ 2ème partie : 2 ou 3 jours en 2 sessions distantes de 1 mois environ (1 + 1 ou 2 + 1)

Coût ▶ 1150 € / jour.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

RÉDIGER LES PROJETS PERSONNALISÉS ...

Ce stage complète et prolonge une réflexion de fond sur le projet personnalisé. Il comporte deux parties successives.

■■■ 1ÈRE PARTIE ■ RÉUNION DE TRAVAIL AVEC L'ÉQUIPE DE DIRECTION /

Cette première partie vise à ce que le formateur délivre aux équipes des messages cohérents avec ceux de l'institution :

/// qui reposent sur les mêmes principes /// qui préconisent les mêmes types de formulations /// qui tiennent compte des usages de l'institution. ///

1.OBJECTIFS /

Les participants auront explicité et amélioré avec le formateur le cadre dans lequel s'inscrivent les projets des personnes accompagnées par l'institution.

La démarche collective qui débouche sur l'élaboration d'un projet : les écrits préparatoires, les réunions et leur animation, la répartition des rôles entre les professionnels (réfèrent, équipe, coordinateur) et la coordination avec la famille. Le suivi, l'actualisation et l'évaluation d'un projet.

conforme à l'esprit projet et compréhensible par les représentants légaux des résidents.

2.CONTENU /

▶ La méthodologie du projet

Les principes du projet (tourné vers l'avenir à l'inverse de la synthèse), et notamment le concept d'objectif.

▶ La formulation des éléments du projet

Le formulaire commun qui accueille le projet écrit : formulation initiale, remarques des représentants légaux, amendements, suivi, évaluation. La rédaction des objectifs, sous une forme

3.MÉTHODE /

Etude des documents existants dans l'institution. Information sur les méthodes et documents utilisés dans d'autres institutions ou préconisés par des spécialistes. Elaboration ou perfectionnement d'un formulaire.

Débats. Exercices concernant les objectifs. Distribution de documents de synthèse.

■■■ 2ÈME PARTIE ■ FORMATION DES PROFESSIONNELS /

1.OBJECTIFS /

Les stagiaires seront capables de donner une forme écrite à un projet personnalisé :

- ▶ de formuler des priorités d'action et les objectifs correspondants ;
- ▶ de rédiger en utilisant le formulaire de l'institution et d'une façon compréhensible par les représentants légaux des résidents ;
- ▶ à l'échéance, de rédiger une évaluation et d'actualiser le projet.

tion, de suivi et d'actualisation d'un projet.

Le formulaire qui accueille le projet écrit.

▶ La formulation des éléments du projet

La rédaction des objectifs (point-clé qui occupe la plus grande part de la formation).

La rédaction des autres éléments : moyens, délais, évaluation...

Le temps accordé à chacun de ces thèmes dépend des demandes et des besoins de l'institution et des participants.

rent des parties de projets avec le formateur ; pendant l'intersession, ils appliquent ce qu'ils ont appris à d'autres projets ; au cours de la seconde session, ils examinent ces projets en groupe et avec le formateur.

Débats. Alternance de travaux individuels en sous-groupes et de mises en commun.

Information sur les méthodes et documents utilisés dans d'autres institutions ou préconisés par des spécialistes.

Distribution de documents de synthèse.

Au delà de ce stage, on peut envisager d'accompagner les professionnels dans leur rédaction en organisant des séances étalées dans le temps.

2.CONTENU /

▶ La méthodologie du projet (cf. 1ère partie)
Les principes du projet. La démarche d'élabora-

3.MÉTHODE /

Travail sur des cas apportés par les stagiaires : lors de la première session, les stagiaires élabor-

4.NOMBRE DE PARTICIPANTS / 12 participants maximum.

Intervenant ▶

François FLAMENT,
formateur consultant,
animateur d'ateliers d'écriture.

Intra-établissement

Durée ▶ 3 à 5 jours
en deux sessions
distantes d'un mois.

Coût ▶ 1150 € / jour

S'ajoutent les frais de déplacement
et d'hébergement du formateur.

AMÉLIOREZ VOS ÉCRITS PROFESSIONNELS



A cause de mauvais souvenirs scolaires ou professionnels et par manque de méthode, l'écriture apparaît souvent comme une obligation pesante. Elle est pourtant une compétence essentielle du travail médico-social. Le professionnel engagé dans l'action doit en effet savoir prendre de la distance et faire preuve d'objectivité. Écrire permet de restituer les réalités vécues et fuyantes, de les analyser, puis d'élaborer des recommandations et des conclusions.

Ce stage s'adresse à tous les acteurs du secteur médico-social qui doivent produire des lettres, des comptes rendus, des rapports ou écrire dans un cahier de liaison. Il s'adresse également à tous ceux qui souhaitent surmonter leurs appréhensions vis-à-vis de l'écriture professionnelle, en maîtriser les bases et les enjeux.

1.OBJECTIFS /

- ▶ Découvrir ou retrouver le plaisir d'écrire.
- ▶ Décrire sur le papier ce que l'on a observé et l'analyser.
- ▶ Rédiger des écrits de qualité : clairs, précis, concis, centrés sur le destinataire et adaptés à leurs objectifs.

2.CONTENU /

- ▶ Analyse de la situation de communication.
- ▶ Recueil et sélection des informations pertinentes.
- ▶ Distinction entre faits, opinions et sentiments ; maîtrise de la subjectivité.
- ▶ Structuration : paragraphes ; hiérarchisation des informations ; plan, organisation de chaque partie.
- ▶ Rédaction : lisibilité ; titrage.

- ▶ Mise en page.

Le temps accordé à chacun de ces thèmes dépend des demandes et des besoins de l'institution et des participants.

3.MÉTHODE /

Le dispositif s'inspire des ateliers d'écriture professionnelle.

Les méthodes sont actives, pragmatiques et participatives :

- ▶ Au cours des séances, alternent des moments d'écriture individuelle, de travail en sous-groupes, de mise en commun et d'échanges en grand groupe.
- ▶ Les travaux reposent sur des mises en situation concrètes.
- ▶ Les contenus et les approches prennent en compte les attentes, les besoins et les questions des stagiaires.
- ▶ Des documents distribués aux stagiaires reprennent et complètent les points abordés.

4.NOMBRE DE PARTICIPANTS /

12 participants maximum.

Référence ▶ 6068

Intervenante ▶

Véronique LOGEAIS, Juriste.

Intra-établissement

Durée ▶ 1 jour.

A moduler en fonction de la demande ou à intégrer à un stage qui s'attache à la rédaction des écrits professionnels.

Coût ▶ 1150 € / jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Inter-établissements

Dates ▶ 11 mai 2011.

Lieu ▶ Paris.

Coût ▶ 205 €

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS, ASPECTS JURIDIQUES ■■■

■■■ ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE /

1. PRÉSENTATION : QUELS SONT LES DIFFÉRENTS ÉCRITS DANS UNE INSTITUTION SOCIALE OU MÉDICO-SOCIALE ? /

- ▶ Ecrits institutionnels (projet associatif, projet d'établissement, règlement intérieur...)
- ▶ Ecrits professionnels (rapport de synthèse, notes personnelles...)

2. IMPORTANCE DES ÉCRITS PROFESSIONNELS EU ÉGARD À L'ÉVOLUTION DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL /

▶ **Loi du 02/01/02 :**

- Reconnaissance des droits des usagers dont respect de la vie privée et de la confidentialité des informations concernant le résidant, accès à toute information ou document relatif à sa prise en charge
- Droits corroborés par des outils dont certains écrits (projet d'établissement ou de service, projet individualisé...)

▶ **Judiciarisation du secteur :**

Des droits qui, non respectés, peuvent engager la responsabilité de l'institution ou des professionnels. Importance de la relation avec l'usager et/ou sa famille.

▶ **Difficultés rencontrées par les professionnels sur le terrain :**

Usages, sentiment d'être contraint, manque de temps, rapport à l'écrit parfois difficile, inquiétudes concernant le partage d'informations avec des tiers à la prise en charge...

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS, ASPECTS JURIDIQUES ■■■

3. RÉFLEXIONS AUTOUR DU DOSSIER UNIQUE DE L'USAGER /

- ▶ Définition
- ▶ Prescription législative et recommandations de bonnes pratiques

4. ÉCRITS PROFESSIONNELS ET DROIT DE L'USAGER À LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS LE CONCERNANT : LE RESPECT DU SECRET PROFESSIONNEL /

- ▶ **Distinction entre obligation de réserve, obligation de discrétion et secret professionnel**
- ▶ **Les professionnels soumis au secret :**
 - Ceux dont l'obligation est inscrite dans un texte particulier, par référence au code pénal (art. 226-13) : responsabilité pénale
 - Ceux dont l'obligation est inscrite dans un écrit institutionnel (contrat de travail, fiche de poste, règlement de fonctionnement...) : responsabilité disciplinaire
- ▶ **Les informations couvertes par le secret professionnel :** identité de la personne, informations médicales, familiales... toutes celles qui relèvent de la vie privée
- ▶ **L'échange d'informations au sein de l'institution ou avec des partenaires extérieurs : le secret "partagé"**
- ▶ **L'échange d'informations dans une procédure administrative ou judiciaire**

5. ÉCRITS PROFESSIONNELS ET DROIT D'ACCÈS AUX DOCUMENTS OU DOSSIERS DE PRISE EN CHARGE /

- ▶ **Le droit d'accès au dossier médical** (loi du 04/03/02 sur les droits des malades) : modalités, contenu (dossiers de soins infirmiers)
- ▶ **Le droit d'accès aux autres dossiers** (rapports des éducateurs, du psychologue...):

Cf : Loi sur l'accès aux documents administratifs (loi du 17/07/78, remaniée par la loi du 12/04/2000)

- Modalités d'accès
- Les personnes autorisées à consulter le dossier.
- Les informations à retirer du dossier avant toute transmission.

Intervenante ▶

Véronique LOGEAIS, Juriste.

Intra-établissement

Durée ▶ 3 jours.

A moduler en fonction de la demande ou à intégrer à un stage qui s'attache à l'accompagnement de personnes polyhandicapées ou très dépendantes.

Coût ▶ 1150 € / jour.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Inter-établissements

Dates ▶ 19, 20 mai 2011.

Lieu ▶ Paris.

Coût ▶ 410 €

DROIT ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES



1.OBJECTIFS /

- ▶ Connaître l'environnement juridique lié à la prise en charge de personnes handicapées

2.CONTENU /

▶ La protection juridique de la personne handicapée de façon générale

- ▶ Une protection assurée par le principe de solidarité nationale, principe rappelé par la loi du 11 février 2005 sur les personnes handicapées.
- ▶ Une protection assurée par le droit civil:
 - Respect de la vie privée,
 - Principe d'inviolabilité et d'indisponibilité du corps humain,

- Mesures de protection légale réformées par la loi du 5 mars 2007

▶ Une protection assurée par le droit pénal :

- La personne handicapée auteur d'infractions (notion d'irresponsabilité pénale)
- La personne handicapée victime d'infractions (notion de personne "vulnérable", infractions "spéciales")
- Une protection assurée par le droit médical :

- Notion générale de dignité de la personne (non-discrimination, interdiction de traitements avilissants...),

- Respect du corps humain et intérêt thérapeutique de l'acte de soins (réflexion autour de la stérilisation à des fins contraceptives), nécessité du consentement à l'acte médical (donné parfois par le représentant légal).

▶ La protection de la personne handicapée en tant qu'utilisateur d'une institution sociale ou médico-sociale

▶ Les principes fondamentaux de l'action sociale et médico-sociale (fondements, missions, droits des usagers).

▶ Application des principes fondamentaux dans la prise en charge ou l'accueil en institution

▶ Instruments mis à disposition de l'utilisateur pour rendre les principes effectifs :

- Des documents remis aux usagers (charte des droits et libertés, livret d'accueil, règlement de fonctionnement et contrat de séjour),
- Des instances au service des usagers (médiateur et conseil de la vie sociale).

- Principales difficultés rencontrées dans l'application des principes :

- Respect de l'intimité et relations affectives

DROIT ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES ■■■

- Respect de la vie privée, confidentialité des informations à caractère personnel et secret professionnel,
- Accès aux documents de prise en charge (dont dossier médical),
- Réflexion sur la maltraitance (définition, évaluation, procédure).

► Les différentes responsabilités pouvant être engagées au sein d'une institution sociale ou médico-sociale :

- Présentation des différents types de responsabilité (civile, pénale, disciplinaire)
- Analyse de la responsabilité civile : responsabilité contractuelle/ délictuelle, conditions d'engagement de la responsabilité (faute, préjudice, lien de causalité), partage de responsabilité entre l'employeur, le directeur et le salarié (délégation de compétences, faute de service, faute simple et faute grave)
- Analyse de la responsabilité pénale :

conditions d'engagement de la responsabilité (élément légal, moral, matériel), les différentes atteintes aux personnes ou aux biens, le caractère vulnérable des personnes prises en charge, la notion d'autorité de fait exercée par le personnel.

La formatrice s'appuiera sur les textes de loi (loi n° 2002-2 du 2/01/02 et loi n° 2002-303 du 4/03/02, code civil, code pénal, code de l'action sociale et des familles, code de la santé publique, sur la loi n° 2005-102 du 11/02/05 relative à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées) ainsi que sur la jurisprudence.

3.PUBLIC /

Directeur, cadre et tout professionnel accompagnant des personnes dépendantes.

Référence ▶ 6070

Intervenante ▶

Dany GERLACH,
Educatrice de jeunes
enfants, Formatrice en
stimulation basale®.

Intra-établissement

Durée ▶ 2 fois 2 jours.

Coût ▶ 1150 € / jour.

S'ajoutent les frais de
déplacement et d'héberge-
ment du formateur.

BIEN VIVRE EN MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE



En MAS, l'objectif prioritaire est de répondre aux besoins des résidents.

Il n'y a pas de programme ni d'échéance donnant des dates limites. L'approche des adultes, généralement en grande dépendance physique et psychique, est épuisante et les gestes quotidiens engendrent à la longue routine, ennui...

La toilette, l'habillage, le repas, les soins corporels, les sorties... sont les outils essentiels de base qui soutiennent la qualité de vie. La qualité de ces interventions où cohabitent des apports techniques, un investissement relationnel et affectif, la vie de l'institution ... sont complexes.

Ce stage a pour objectif de donner ou redonner sens aux actes répétitifs, professionnaliser les compétences, travailler en équipe, développer l'imagination et la créativité pour lutter contre l'usure professionnelle.

Il s'adresse principalement aux équipes d'accompagnement de vie quotidienne.

1. CONTENU /

▶ **Généralités**

- Les différentes pathologies et leurs spécificités
- Les besoins fondamentaux physiques et psychiques
- Les troubles du comportement

▶ **Les temps familiaux**

- Analyse des situations routinières : toilettes, repas, soins corporels...

- Les temps libres
- Activités, ateliers, comment les relier au quotidien ?
- Eveil sensoriel et communication
- Les trois éléments principaux : toucher, mouvement, perception

▶ **Le travail en équipe**

- L'observation
- Les stratégies communes
- Les projets des unités de vie
- Les projets individuels

2. MÉTHODE /

- Echanges avec les participants
- Apports théoriques
- Exercices sur soi
- Analyse de situations en direct ou sur vidéos apportées par les stagiaires
- Documents

UN EXTERNAT POUR DES PERSONNES POLYHANDICAPÉES



Quel peut être le rôle d'un externat pour des enfants, adolescents et adultes en grandes difficultés ? Soins, éducation, prévention, apprentissages... qu'en est-il exactement ? Comment concilier leurs besoins liés à la pathologie et leur développement personnel ? Sur quoi s'appuyer pour déceler et développer leurs capacités ?

Quelles sont les caractéristiques cognitives à prendre en compte ?

Le projet de la personnes polyhandicapée, le projet des parents, le projet de l'institution : travail de partenariat.

Ce stage a pour but de faire ressortir les besoins fondamentaux à travailler afin de développer au mieux les possibilités motrices, affectives et cognitives des personnes polyhandicapées.

1. CONTENU /

- ▶ Quel est le rôle de l'externat ?
- ▶ Les bases du développement
- ▶ Normalité et polyhandicap
- ▶ Approche sensorielle et communication
- ▶ Les besoins fondamentaux : moteurs, affectifs, cognitifs
- ▶ Sur quoi s'appuyer en ce qui concerne les capacités d'apprentissage des enfants ?
- ▶ Attention, concentration

- ▶ Les projets
- ▶ Le travail en équipe
- ▶ Le partenariat avec les parents

2. MÉTHODE /

Apports théoriques
Echanges avec les stagiaires sur ce qui est déjà élaboré

Possibilité d'analyse en direct sur le terrain pour relier théorie et pratique
Analyse de situations réelles sur vidéos apportées par les stagiaires
Documents selon besoins.

Référence ▶ 6071

Intervenants

▶ Dany GERLACH,
Educatrice de jeunes
enfants, Formatrice en
stimulation basale®.

Intra-établissement

Durée ▶ 4 jours en 2 fois.

Coût ▶ 1150 € / jour

S'ajoutent les frais de
déplacement et d'héberge-
ment du formateur.

Deux temps de formation indépendants :

1^{ÈRE} PARTIE

Intervenant

- ▶ Micheline GORET, ex Directrice d'établissements pour personnes polyhandicapées
- ▶ Jean Charles GAUX, Architecte.

Inter-établissements

Dates ▶ 24, 25 novembre 2011.

Lieu ▶ Paris.

Coût ▶ 410 €

2^{ÈME} PARTIE

Sur site ▶ Travail plus particulier sur un projet en cours.

Formation action à construire en équipe de direction ou en équipe pluridisciplinaire en fonction du projet de construction, de son avancée et des questions qu'il suscite.

Coût ▶ 1150 € / jour.

RÉFLÉCHIR UNE ARCHITECTURE DES LIEUX DE VIE EN ADÉQUATION AVEC LE PROJET ■■■

1.OBJECTIFS /

Permettre à des promoteurs de projets (cadres, élus d'association...) de réfléchir à l'adéquation entre l'architecture des locaux et les projets de vie spécifiques des personnes polyhandicapées ou présentant des Troubles Envahissants du Développement.

2.CONTENU /

Réflexion autour de l'architecture :

- ▶ Lieu de vie pour des personnes polyhandicapées, ou présentant des TED, quelle archi-

ture pour quel projet de vie ? Quelle spécificité des locaux en fonction de la pathologie des personnes accueillies ?

- ▶ De l'individuel au collectif
- ▶ La vie quotidienne comme « occasions de stimulations » et comme « base de sécurité »
- ▶ Des locaux qui « contiennent » et qui favorisent l'autonomie
- ▶ Des locaux où l'on vit ensemble (personnes accueillies et soignants)
- ▶ Quelles normes... et comment les adapter...!!
- ▶ Le rôle du « Maître d'ouvrage », les relations avec l'architecte...

3.MÉTHODE /

Exposés, débats, études de situation apportées par les participants, échanges d'expériences.